Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

| | |
|---|---|
| **Secrétariat général**<br>**Délégation à la mobilité et aux carrières**<br><br>**78, rue de Varenne**<br>**75349 PARIS 07 SP**<br>**0149554955** | **Note de mobilité**<br><br>**SG/DMC/2015-223**<br><br>**11/03/2015** |

**Date de mise en application :** 11/03/2015
**Diffusion :** Tout public

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**
**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**
**Nombre d'annexes :** 1

**Objet :** Appel à candidatures pour l'emploi de sous-directeur (groupe III) à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

| **Destinataires d'exécution** |
|---|
| DRAAF<br>DAAF<br>DDT(M)<br>DD(CS)PP |

# Vacance d'un emploi de sous-directeur (groupe III)

Est susceptible d'être vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, un emploi de sous-directeur de groupe III au service de la compétitivité et de la performance environnementale à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

La DGPE qui va se substituer à la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT) et dont les textes d'organisation sont en cours de publication, pilotera, pour les secteurs agricole, agroalimentaire, du cheval, de la forêt et du bois, l'action du ministère relative à l'orientation et au développement des productions et des filières, à la gestion des marchés, aux relations commerciales, à l'aménagement et au développement des territoires ruraux et, sous réserve des compétences de la direction générale de l'alimentation, à l'environnement.
Elle mettra en œuvre la politique agricole commune.
Elle coordonnera l'action des directions du ministère en matière de relations européennes et internationales ainsi qu'en matière de relations avec les collectivités ultra-marines.

Le titulaire de l'emploi exercera, au sein de cette direction générale, les fonctions de sous-directeur de la compétitivité.
La sous-direction compétitivité sera chargée des mesures relatives à la qualité et à l'origine des produits, aux statuts des entreprises des secteurs de production et des filières agricoles, à l'organisation économique, aux relations commerciales, à l'appui au financement des entreprises, à la gestion des risques, à l'emploi et à l'innovation.

Elle définira les politiques publiques d'organisation économique, de valorisation de la qualité et de l'origine.
Elle élaborera et mettra en œuvre la politique du ministère en faveur du soutien et du financement des entreprises des filières agricoles, de l'agroalimentaire, du cheval, de la forêt et du bois et de la bioéconomie.
Elle animera et soutiendra le développement technologique et l'innovation.
Elle participera à la définition de la politique publique de l'emploi dans les entreprises et elle contribuera au développement et au maintien de l'emploi.
Elle apportera son concours à la définition et à la mise en œuvre d'actions financées par les fonds européens.
Elle assurera le rôle d'autorité de gestion du programme national « gestion des risques en agriculture ».
Elle élaborera et mettra en œuvre la politique du ministère en faveur du financement bancaire de l'agriculture. Elle assurera pour le compte du ministre la tutelle sur l'Institut national de l'origine et de la qualité, l'Agence bio et le Haut conseil de la coopération agricole.

Le titulaire du poste sera chargé d'animer les cinq bureaux filières de la sous-direction.
Pour assurer ces missions, le candidat devra faire preuve d'une solide expérience du management. Il devra en outre posséder une expérience confirmée des politiques publiques menées par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Une expérience interministérielle ou en services déconcentrés serait un plus.

Il devra définir une véritable offre de service en direction des usagers et veiller à traiter des demandes venant aussi bien de l'amont que de l'aval agricole. La connaissance des filières et des entreprises est impérative.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012 - 32 du 9 janvier 2012 modifié, relatif aux
emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à la DGPAAT, à l'attention de Mme Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale, 3 rue Barbet de Jouy Paris (7ème) et à la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l’agroalimentaire et de la forêt 78, rue de Varenne Paris (7ème).